

LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).

Pour la Colonie.

Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00

Union Postale

Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00

J.-B. GIRARDIN

Directeur-Gérant

Rue du Barachois



PRIX DES ANNONCES.

Une à six lignes..... 3 fr. 00

Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40

DÉCONDÉRATION

Nous n'apprenons rien à nos lecteurs en disant qu'un gouverneur de colonie est le représentant de la plus haute autorité de la France, de Monsieur le Président de la République, à ce titre ce devrait être un personnage entouré de la considération publique.

C'est le contraire que nous voyons ! Et comment se fait-il que M. Jullien en soit arrivé à n'être entouré que d'une déconsidération générale ?

Montesquieu a dit quelque part dans son *Esprit des lois* que le fonctionnaire d'une République doit se distinguer par la vertu : où sont donc les vertus civiques de M. Jullien ?

Bien loin de là, M. Jullien semble s'être plu à jeter le mépris à la face d'une population honnête, et à ne garder aucune décence dans la direction de ses affaires publiques. Tout, depuis le premier jour jusqu'au dernier est entaché d'un favoritisme interlope qui a porté l'exaspération à son comble.

Comment un homme revêtu d'une aussi haute magistrature, peut-il être tombé si bas ? tout le monde le répète à l'envi, cette prostration n'a eu qu'un but : complaire envers et contre tout à M. Légasse. Tel a été son seul objectif au point que les accusations les plus odieuses ont été formulées et que M. Jullien, au lieu de les démentir par un communiqué, n'a fait que les accentuer par une conduite de plus en plus coupable de partialité.

Tout a été sacrifié à un favoritisme éhonté, et de là vient cette déconsidération générale que jamais gouverneur n'avait recueillie dans un petit pays où les esprits sont généralement calmes, mais où des forfautes indignes d'un fonctionnaire français feraient vite naître un état d'anarchie intransigeante, dont chacun se trouverait atteint par ce mépris d'illégalité qui blesse les honnêtes gens.

Il n'y a plus de milieu pour en avoir agi ainsi à l'égard d'une population homogène dans ses aspirations, il a fallu ou que M. Jullien soit un fonctionnaire inintelligent, ou qu'il soit un malhonnête homme dominé ! Dans l'un ou l'autre cas, il est indigne de rester plus longtemps à la tête d'une administration qui le désavoue à chaque instant à l'occasion des mesures iniques que sa fausse situation lui fait prendre pour se tirer d'embarras.

L'affaire Sasie a mis le comble à l'exaspération générale, et ce qui a comblé la mesure a été de voir un gouverneur recourir au mensonge pour tromper et abuser un

ministre : pour en arriver là, fait que qu'il a été démontré que le ministre ou l'inspection lui demandera compte de ses agissements.

Oh ! alors M. Jullien s'apercevra que celui qui sème le vent, récolte la tempête.

JULLIEN & LÉGASSE Devant la Presse Métropolitaine

Nous lissons dans la Dépêche coloniale l'article suivant que nous publions sans commentaires.

Le 27 Décembre dernier a eu lieu dans notre colonie l'élection d'un délégué au Conseil supérieur des colonies. Le délégué sortant, M. Louis Légasse qui se présentait comme candidat clérical, a été réélu. Il avait — chose curieuse sous un gouvernement d'action républicaine — l'appui simultané du gouverneur (pas de l'administration) et de tout le clergé.

Depuis son arrivée à Saint-Pierre-Miquelon, M. Jullien avait d'ailleurs réservé toutes ses faveurs à M. Légasse, à l'encontre des revendications de la population. Une campagne très vive fut menée en même temps contre M. Jullien et M. Légasse, et au cours de la bataille électorale des délits ayant été commis par les partisans de M. Légasse, le gouverneur ne mit aucune ardeur à faciliter la suite judiciaire des actes délictueux. Le parquet se crut obligé de faire face à toutes les responsabilités, sut mettre fin aux troubles de la rue et continua les poursuites engagées malgré le désir manifeste — sinon exprimé — du gouverneur de faire bénéficier les délinquants d'une pleine impunité.

Il se produisit ce fait curieux, qu'à un bal donné par le gouverneur on constata l'absence de tous les fonctionnaires. Peu de jours après, le chef de la colonie était mis en minorité au Conseil d'administration par les fonctionnaires dans une affaire d'établissement de baleine, où M. Jullien ne paraissait pas beaucoup se préoccuper des intérêts généraux de la colonie.

J'hésitais à vous tenir au courant de ces différents faits, malgré leur évidente gravité, puisqu'il en résulte la preuve d'une complète anarchie administrative et qu'ils établissent que le cléricalisme est tout puis-

sant ici, espérant que la détente allait se produire.

Mais voilà que la situation devient plus aigüe encore. Le Procureur de la république vient d'être, en effet, mis brusquement à la disposition du Ministre sans enquête et pour donner satisfaction aux exigences cléricales.

Le Président de la Chambre de Commerce et de notables armateurs viennent par contre, de câbler au ministre pour protester contre cette mesure qui désorganise le service judiciaire. En effet, c'est le gouverneur qui nomme les remplaçants des magistrats. Et c'est ainsi que nous voyons que l'un des postes devenus vacants par la mise à la disposition du Procureur est rempli par le secrétaire même du gouverneur — un commis des secrétariats généraux — qui vient d'être nommé juge d'instruction.

Une pareille situation ne saurait manquer d'éveiller l'attention du ministre. Nous espérons que le service judiciaire sera remis en état de fonctionner ; il ne sera pas dit, que l'on peut dans notre vieille colonie créer par des déplacements injustifiés des magistrats, des juges d'occasion et d'exception.

Nous lissons d'autre part dans le « Matin » l'entrefilet ci-après :

Saint-Pierre-et-Miquelon sans vivres — Le naufrage du « Pro-Patria » — Lenteur administrative.

Nous avons signalé dans notre numéro d'hier les inquiétudes que faisait naître le retard du vapeur « Pro-Patria », qui, parti d'Halifax depuis seize jours, n'était pas encore arrivé à St-Pierre-et-Miquelon alors que la durée normale de sa traversée est de quarante heures.

Un de nos lecteurs nous communique à ce sujet le très intéressant cablogramme privé suivant :

Saint-Pierre-et-Miquelon. — 14 mars. — St-Pierre est privé de relations avec l'extérieur depuis vingt jours, la population est menacée de manquer de vivres à bref délai, et cela par la faute de l'administration et de l'entrepreneur du Service postal. On n'a aucune nouvelle du « Pro-Patria », parti depuis quinze jours.

Le gouverneur refuse de faire exécuter le contrat postal. Le bruit court qu'il aurait câblé au ministère que St-Pierre est bloqué par les glaces ; la mer est pourtant libre, puisqu'une goëlette est arrivée avant-hier de Halifax, après huit jours de traversée. Ce

n'est qu'avant-hier que le remorqueur *Fauvacque* a été envoyé pour chercher le courrier du 18 Février, apporté par le *Glencoe*.

Notre lecteur ajoute quelques éclaircissements qui aident à se rendre compte de la situation à St-Pierre.

La population de St-Pierre n'a aucun représentant auprès des pouvoirs publics, c'est pourquoi elle s'adresse à la presse pour saisir l'opinion, en même temps que le gouvernement, de la situation dont elle est victime.

Au sujet du Pro-Patria, notre lecteur fait remarquer qu'il a eu un échouage cet hiver, lequel n'a été suivi d'aucune visite du navire; on peut donc se demander s'il était bien en état de tenir la mer.

Pour le moment, la question la plus importante est celle du rétablissement des communications entre Saint-Pierre et l'Amérique.

Depuis le 5 Février, date de la dernière arrivée à St-Pierre du Pro-Patria, les îles St-Pierre-et-Miquelon n'ont reçu ni nouvelles ni provisions.

La population de notre petite colonie se plaint amèrement que l'administration ne fait rien pour remédier à cet état de choses, quoique le gouverneur ait des pouvoirs très étendus pour remplacer les navires qui ne satisfont pas aux clauses du contrat postal.

JULLIEN L'APOSTAT

M. Jullien aura rendu à St-Pierre et Miquelon un grand service : il aura par une série de dispositions, attiré l'attention de la Métropole sur notre petite colonie. On a pu lire plus haut l'article de la *Dépêche coloniale*, où sont relevées quelquesunes des contradictions de ce politicien qui, ancien anticlérical farouche a donné son apostille officielle à la candidature de M. Louis Légasse qui se recommandait du clergé et qui, en guise d'argument suprême, reprochait et faisait reprocher à son concurrent, M. Delmont d'être partisan de l'école laïque.

On a pu lire aussi l'article du « Matin », où on souligne de la façon la plus péremptoire l'alliance du socialiste radical Jullien avec l'homme qui voudrait plier sous la loi de sa cupidité insatiable toutes les énergies de ce petit pays, et par les moyens les moins avouables, dominer, persécuter et exécuter tous ceux qui ont assez de dignité et de fierté pour oser secouer son joug.

Annonçons à M. Jullien que la campagne de presse menée en faveur de notre colonie et de sa population honnête continue et continuera. Aucun des nombreux actes reprehensibles de son administration ne sera passé sous silence et chaque effort que nous ferons ici en faveur du progrès républicain sera commenté et apprécié de telle façon qu'il n'y ait jamais plus d'apostats, plus de démagogues sans foi ni loi à la tête de notre colonie.

AUTRES TEMPS, AUTRES MEURS

Il fut un temps, temps lointain, où Jullien dévorait force prétraille :

Le matin dès son lever, d'une tartine d'abbé, rose et frais, il faisait un petit déjeuner; à midi un curé gros et gras n'arrivait point à contenir son appetit glouton;

Et le soir, il avalait sans compter moines et fils de nonnes;

Evêques et sacrists étaient pour lui menus fretins qu'il dégustait en hors d'œuvre pour s'ouvrir de l'estomac: que ces temps sont loin, ma chère duchesse. En ces heures du temps passé, Jullien était quelque peu Jacobin ou Montagnard. Il avait un programme politique chargé comme une bombe, mais il lui manquait toujours l'allumette pour y mettre le feu.

En notre bonne France, le paysan est quelque peu finaud et sait bien que la farce ne fait pas la poularde. Il invita Jullien à demeurer en son château, et pria tout autre de pourvoir à ses destinées.

L'intime de Wilson fut restitué à ses loisirs. Il ne retourna pas à sa Lanterne.

Depuis il a fait antichambre pour obtenir un os à ronger, on lui a donné un rocher, sur lequel il a usé ses dents. L'avaleur de prêtres avale des sermons. Le farouche intolérant s'incline devant les sacrements.

Que ces temps sont loin, ma chère duchesse.

La terre tourne, dit-on, Jullien aussi. La terre est ronde, Jullien aussi est un homme rond, mais la terre n'est qu'une planète et Jullien est un astre!

Jullien est même à cette heure, quelque peu pape. Il touche le denier de St-Pierre.

Instantanés à la plume

Nos Édiles Municipaux

M. Marie Lefèvre maire, tantôt trois fois vingt ans est né à Yquelin? (Le tableau Municipal dit: Saint-Nicolas près Granville, nous ne croyons pas sur ce point ni l'un ni l'autre de ces villages suburbains ne possédant de place publique où la postérité reconnaissante puisse élever de monuments à ses enfants illustres) — disons donc simplement que M. Lefèvre est né aux environs de Granville le 11 Août 1844. Venu jeune à St-Pierre, il y exerça d'abord la profession de charpentier puis entra dans le négoce.

Il y a quelque quinze ans:

L'occasion . . . et je pense quelque chose aussi le poussant.

(On dit que ce diable fut M. Norgeot sous la forme d'un civet de lapin) il pénétra dans l'arène politique. Faut-il l'en féliciter ou faut-il le plaindre? Soyons indulgents, excusons-le, rien ne manqua à sa gloire: Conseiller municipal, conseiller général, membre de la chambre de commerce, premier adjoint, puis enfin maire de St-Pierre. M. Lefèvre dans ces diverses fonctions a tour à tour brûlé ce qu'il avait adoré et adoré ce qu'il avait brûlé. Des ambitieux et des

jaloux ont dit que M. Lefèvre ne se représentera pas aux prochaines élections. C'est inexact M. Le Maire sera certes sur rangs et le premier au feu — Puisse-t-il n'être que blessé dans le combat électoral?

M. Auguste Norgeot 1^{er} adjoint figure trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire un long portrait. Comme M. Lefèvre natif de Granville mais plus normand que son chef de file; au physique aussi petit que M. le Maire est grand, aussi droit, malgré ses 70 ans que le précédent est vouté, aussi loquace que l'autre est sobre de paroles, prend un petit air de modestie lorsqu'un électeur quelconque lui dit que sa place serait à la tête de la Municipalité. N'a pas fait de service militaire mais connaît à merveille l'art de changer son fusil d'épaule: clérical à son heure, anticlérical quand il le faut, passa autrefois du parti Mazier au parti Dupont et vice versa pour venir enfin s'échouer dans le parti bâleinard, a été élu le 6 Mai 1900 par 389 voix indépendantes, car il se présentait seul en concurrence avec la liste Lefèvre. Naura certes pas le 1^{er} Mai prochain les 389 voix de ces électeurs crédules!

M. J. M. Lavissière 2^{me} adjoint, breton de naissance, mais venu tout jeune à St-Pierre. Un homme de manières douces et polies — peu bruyant très fermé — ne se livre pas à tout venant, fait contraste avec M. Norgeot. Officier de l'état civil, il semble en lisant le code aux jeunes mariés leur donner une bénédiction sacramentelle, aussi beaucoup en sortant de la mairie croient sortir de l'Eglise.

M. Emile Poirier né à Miquelon il y a bientôt un demi siècle. Constructeur, capitaine de la Cie des pompiers — ne dit pas toujours amen aux volontés de M. le Maire, gagnerait beaucoup à être tout à fait indépendant, figure sympathique, a beaucoup d'amis à St-Pierre.

M. Guerguin ancien entrepreneur, ancien Maire de St-Pierre, — On pourrait appeler M. Guerguin le père des manifestants St-Pierrais; fut proscrit en 1870 pour avoir manifesté Rentré peu après à St-Pierre, fit partie du Conseil général où il manifesta hautement ses idées avancées, est revenu depuis avec de meilleurs sentiments, c'était une brebis égarée que le bon Pasteur a fait rentrer au berceau!

M. G. Lefèvre forgeron, le plus jeune, des conseillers municipaux l'un des plus actifs et des plus intelligents, avec l'âge deviendra compétent en matière administrative s'il sait mettre en pratique la maxime *fabricando fil faber* (cela doit lui être plus facile qu'à tout autre.)

M. Laborde entrepreneur municipal a dépassé la quarantaine moustaches gauloises, regard sévère, au Conseil Municipal fait nombre — M. Laborde est comme les peuples heureux, il n'a pas d'histoire.

M. Gautier Joseph maître boucher — Le plus petit de nos conseillers, mais certes pas le moins philosophie: cependant est inquiet depuis la fondation de la Ligue Anti-Alcoolique — non pas qu'il en soit l'adversaire — mais parce qu'il craint de voir la consommation de l'eau augmenter dans de telles proportions que les sources pourraient tarir et alors qu'advientrait-il de la baie à son cœur?

KODAK.
(à suivre)



JULLIEN S'EN VA !

De tous côtés, l'entourage restreint du Gouverneur se plaît à mettre en circulation depuis plusieurs jours que l'état de santé de M^{me} Jullien exige son prochain départ pour France.

On sait en effet que, depuis la grande soirée dansante, M^{me} Jullien est restée souffrante; mais le plus malade des deux époux gubernatoiaux n'est pas celui que l'on pense; puisque de mauvais plaignants prétendent que notre gouverneur est dans une position intéressante, dont il n'accouchera que devant un conseil d'enquête.

Pour notre part, nous sommes certain qu'il a son congé en poche depuis plusieurs jours et que c'est encore pour tromper l'opinion publique qu'il met en avant l'état de santé de son épouse, lequel l'obligerait à rentrer en France.

Nous sommes habitué à ces feintes de maître d'armes beaucoup trop grossières pour abuser des gens qui savent à quoi s'en tenir.

Allons, assez bluffé, Seigneur Jullien, faites vous donc délivrer un congé de convalescence pour apitoyer le ministre sur votre malheureux sort: c'est dans le programme. Mais n'oubliez pas de faire vos préparatifs au plus vite, car vous savez que le ministre envoie M. le Commissaire André par la voie la plus rapide.

Vous savez ce que cela veut dire . . . et nous aussi!!!

Pour une fois, vous ne nous en voudrez pas, nous sommes d'accord sur l'interprétation de faits qui se passent de commentaires.

N. B. Beaucoup de journaux parvenus par Burgundia annonçaient déjà la rentrée en France de notre illustre Jullien: nous ne nous avancions donc pas en publiant un fait qui même en France a reçu toute la publicité.

CONFÉRENCE ANTI-ALCOOLIQUE

La place nous manquait, samedi dernier pour rendre compte de l'intéressante conférence donnée aux dames par les soins du comité de la Ligue Anti-alcoolique de St-Pierre-Miquelon. Nous nous hâtons de réparer ce retard.

La séance fut déclarée ouverte vers quatre heures et c'est devant une salle comble que le président, M. Gailhac, après avoir, en quelques paroles rappelé les bienfaits de la Ligue en France et à l'étranger, le but poursuivi, les résultats obtenus, expliqué son utilité à St-Pierre, donna la parole au conférencier, M. Sasie.

Inutile d'essayer d'analyser ce discours, dont le souvenir est encore et restera longtemps dans toutes les mémoires, les plus belles choses se dé-

florent par l'analyse. Disons seulement: dans sa conférence comme ailleurs. M. Sasie fut éloquent, de cette éloquence toute simple et qui chez lui coule de source; pleine de verve et d'humour, toutes ses paroles étaient marquées au coin d'une finesse rare, d'une conviction sincère et d'une profonde érudition jointes au désir de faire un peu de bien.

Avec M. Sasie, nous disons aux dames qu'elles peuvent beaucoup, même qu'elles peuvent tout. Leur agréable concours sera précieux pour la Ligue de St-Pierre, comme il l'est partout ailleurs. Un mois s'est à peine écoulé depuis le jour où à Paris l'Union française anti-alcoolique réunissait près de 3000 femmes de tous rangs, de toutes professions, pour entendre une conférence de M. Georges Piest, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences et recruter de nouvelles adhésions. Toutes les dames ici ont compris le bien qu'elles pourraient faire et comme on ne peut impunément «faire appel à leur bon cœur».

Nous les savons disposées à marcher sur les traces de leurs sœurs françaises et étrangères. Nous pouvons même nous dire l'interprète d'un grand nombre en adressant au conférencier qui pendant une longue heure nous a tenu sous le charme, leurs plus sincères félicitations et les marques de leur plus vive sympathie.

Pour ma part, le plus bel éloge que l'on puisse lui adresser, c'est celui dont se trouvaient fiers les orateurs romains lorsque le peuple entier réuni sur le forum, après les avoir applaudis, s'en allait en disant: «bene dixit» «oui» «bene dixit» c'est à dire il a parlé avec sa probité et sa conscience.

Et pour terminer, laissez nous, amis lecteurs, vous entretenir de quelques idées suggérées par les paroles de M. Gailhac.

M. Gailhac nous a parlé d'Université populaire. Comme le dit avec raison un contemporain, les mots peuple, populaire mettent en fuite l'ouvrier, le peuple en général au lieu de l'attirer. Il se méfie et a toujours peur de tomber dans un de ces traquenards que lui tendent les convoitises électorales. Il sera toutes oreilles pour des orateurs de meetings qui le bernent et sera indifférent aux programmes qu'on lui soumettra dans le but de l'instruire, pour le rendre pleinement conscient de sa dignité et le sortir de l'ornière croupissante où il reste et veut rester stagnant. Jamais nous n'avons plus été en pleine démocratie qu'à notre époque et, dans une démocratie, c'est le peuple qu'il faut instruire et éclairer pour éviter qu'il soit dominé par certaines réactions ou subjugué par des paltoquets. — A quoi servent les Universités populaires? à grouper dans un but humanitaire toutes les bonnes volontés sans exception de personne, et sans distinctions de partis ou d'opinions. Et nous tenons à le dire à l'adresse du sympathique président de la ligue: C'est un convaincu et sa conviction entraînera à sa suite, tous ceux qui veulent

le bien du peuple et pour lesquels la plèbe n'est ni lâche ni vile et vaut la noblesse de notre pensée. Autour de lui se grouperont tous ceux qui voyant le peuple adorer la servitude, prostituer sa force à ses instincts ou au maître qui la veut prendre, se mettre aux pieds de ceux qui l'écrasent sous la puissance de l'argent et exploitent son ivrognerie pour s'enrichir, croient encore à la noblesse, au courage et au désir de liberté du peuple et qui ne craignent pas, en lui faisant du bien d'être trahis par ceux qui le considèrent comme un seul moyen de lucratif. Donneront leur adhésion tous ceux qui veulent relever le peuple de sa turpitude, le plaignent parce qu'il ne sait pas, flétrissent les rhéteurs qui proclament, «les esclaves comme les filles ont des coeurs de honte, il n'est pas de rédemption pour eux», cherchent à rehausser le niveau moral de la plèbe pour qu'elle puisse réaliser cette maxime: chacun dans sa sphère doit travailler au triomphe de son idéal politique et social pour la plus grande gloire de son pays. M. Gailhac, disons-nous, est un convaincu, et nous espérons que son séjour parmi nous sera fructueux pour notre colonie. D'ailleurs il est ou fut à bonne école. Il est le gendre de Maurice Bouchor, celui que l'on appelle le bon Poète et dont l'œuvre des lectures populaires a fait applaudir, aimer partout le nom.

Un simple fait pourra vous fixer sur la mise en pratique de ses idées égalitaires. L'Université populaire d'un des arrondissements de Paris, avait pour le Réveillon dernier organisé un banquet à deux francs 25 par tête avec charge à chacun d'apporter son couvert, les femmes des compagnons préparant elles-mêmes le repas. Après le banquet un concert fut improvisé, et Bouchor, président de ce banquet, ne se fit pas prier pour réciter une de ses plus belles poésies: «La soupe des mineurs» évoquant dit l'auteur du compte rendu de cette petite fête intime, évoquant bien ce soir-là le bonhomme Noël avec sa belle tête d'apôtre, sa voix chaude, son regard doux et sa barbe abondante sur laquelle il commence à neiger. » Nous ne voulons pas blesser la modestie de M. Gailhac en faisant de comparaison. Nous tenons seulement à lui dire et il a déjà dû s'en convaincre, que, dans ce pays, toutes les bonnes volontés sincères lui sont acquises.

Admettons que cette conférence faite aux dames n'était pas tout à fait au goût de tout le monde. On ne sait pas le degré d'abrutissement où l'alcool a conduit les peuples. La France est au dernier rang des peuples consommateurs d'alcool. Cette simple constatation prouvera les bienfaits réalisés depuis plusieurs années dans notre pays par les Ligues anti-alcooliques et sociétés de tempérance qui ont abaissé ce niveau anti-moral.

Les chiffres donnent la consommation en litres et par tête d'habitant Etats Unis: 5,2 — Belgique: 4,9 — Angleterre:

